

LETTRE D'ENTENTE 2010-2015 – NUMÉRO 05

ENTRE D'UNE PART,

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEPs (FEC(CSQ))

ET D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

CONCERNANT LE PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL PRÉVU À LA CLAUSE 7-1.02
(ANNÉE 2011-2012)

PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL

En vertu de la clause 7-1.02, les parties nationales déterminent les montants à distribuer en perfectionnement et identifient les collèges bénéficiaires.

Pour les fins de la présente, les parties retiennent les données du Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) en date du 7 novembre 2011 et les allocations confirmées 2010-2011 du 10 décembre 2011.

Pour l'année 2011-2012, les parties nationales s'entendent sur la répartition des montants disponibles selon les critères prévus au Tableau 1.

Les parties conviennent que les collèges bénéficiaires du fonds de perfectionnement provincial de même que les montants qui leur sont alloués sont ceux présentés dans le Tableau 2.

Pour l'année 2011-2012, les montants à répartir entre les établissements dont les syndicats sont affiliés à la FEC(CSQ) sont établis en fonction de l'allocation des ressources allouées à chaque établissement pour l'année 2010-2011 et sont présentés dans le Tableau 3.

Tableau 1

1. Nombre total d'enseignantes et d'enseignants (ETC) : 1 903,23

2. Somme à distribuer : 1 903,23 ETC x 52,00 \$ = 98 967,96 \$

Moins : Somme distribuée aux collèges du Groupe I :

Montant total à distribuer pour les autres groupes : 98 967,96 \$

4. Valeur de l'ETC pondéré, pour les groupes II, III, IV et V :

Somme à distribuer pour les autres groupes	98 967,96 \$	=	38,333376
Total de l'allocation pondérée	2 581,7700		

Tableau 2

Répartition du fonds provincial par collège Nom du collège	Allocation			Allocation pondérée	Montant distribué par collège	
	2010-2011	Groupe	Poids		2011-2012	Bénéficiaire
Campus de Lennoxville	82,89	2	1,00	82,8900	3 177,45 \$	3 177,45 \$
Drummondville	171,41	2	1,00	171,4100	6 570,72 \$	6 570,72 \$
Sorel-Tracy	102,23	2	1,00	102,2300	3 918,82 \$	3 918,82 \$
Victoriaville	129,90	2	1,00	129,9000	4 979,51 \$	4 979,51 \$
Rivière-du-Loup	124,94	3	2,00	249,8800	9 578,74 \$	9 578,74 \$
Rimouski	292,87	4	3,00	698,6100	26 780,08 \$	33 737,59 \$
- Institut maritime du Québec	47,17	4	3,00	141,5100	5 424,56 \$	
- Centre matapédien d'études collégiales	13,33	4	3,00	39,9900	1 532,95 \$	
Gaspésie et des Îles	72,46	5	5,00	362,3000	13 888,18 \$	20 182,52 \$
- Pavillon Gaspésie anglophone	13,92	5	5,00	69,6000	2 668,00 \$	
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	18,92	5	5,00	94,6000	3 626,34 \$	
Matane	81,76	5	5,00	408,8000	15 670,68 \$	16 822,60 \$
- Centre matapédien d'études collégiales	6,01	5	5,00	30,0500	1 151,92 \$	
Total pour les collèges bénéficiant du fonds provincial	1 097,81			2 581,7700	98 967,96 \$	98 967,96 \$

Tableau 3

Nombre total d'ETC alloué à l'enseignement régulier

<i>Nom du collège</i>	<i>Total ETC</i>
Bois-de-Boulogne	213,31
Campus de Lennoxville	82,89
Drummondville	171,41
Gaspésie et des Îles	72,46
- Pavillon Gaspésie anglophone	13,92
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	18,92
Gérald-Godin	81,78
Matane	81,76
- CEC matapédien - Amqui	6,01
Rimouski	232,87
- Inst. marit. du Québec	47,17
- CEC matapédien - Rimouski	13,33
Rivière-du-Loup	124,94
Sainte-Foy	510,33
Sorel-Tracy	102,23
Victoriaville	129,90
Total ETC	1 903,23

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal, ce 3^e jour
du mois de Mai 2012.

POUR LE COMITÉ PATRONAL DE
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)



Diane Brien, représentante
Fédération des cégeps

POUR LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES
ET ENSEIGNANTS DE CÉGEPs (FEC(CSQ))



Diane Dufour, représentante



Jocelyne Drouin, représentante
MELS



Nicole Campeau, représentante